

<b>DEPARTEMENT</b> De l' AISNE
<b>ARRONDISSEMENT</b> SAINT-QUENTIN
<b>CANTON</b> de BOHAIN
<b>COMMUNE</b> De VENDHUILE

2026/1/006

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Conseil Municipal du 21 mars 2026

Le vingt et un mars de l'an deux mille vingt-six, à 09h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

**Étaient présents :** Messieurs X. PASSET, T. FLEUREAU F. FORTIN, L. FOURNIER, F. GACH, D. LETEMPLE et Mesdames B. CARPENTIER, J. CHARPENTIER, D. FURGEROT, M-A. HERBLOT, N. LERICHE et M. LONCQ.

**Pouvoirs :** Mme M. FAXELLE donne pouvoir à Mr F. FORTIN ; Mr F. DATHY donne pouvoir à Mr D LETEMPLE.

**Excusés :** Mmes M. FAXELLE, A. DHEILLY et Mr F. DATHY

Mme M. LONCQ a été nommé secrétaire de séance

**Objet :** Désignation de 2 délégués à l'USEDA

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune adhère à l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA).

Il convient de désigner deux délégués de secteur dont le mandat sera de même durée que celui des Conseillers Municipaux nouvellement élus.

Conformément à la loi, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder au vote par scrutin secret pour désigner les deux nouveaux délégués.

Le Conseil Municipal,

-après avoir ouï l'exposé de son Maire,

-après avoir pris connaissance des candidatures

décide de passer au vote réglementaire qui donne les résultats suivants :

1 <sup>er</sup> tour	Nombre	2 <sup>ème</sup> tour	Nombre	3 <sup>ème</sup> tour	Nombre
VOTANTS	14	VOTANTS		VOTANTS	
Majorité absolue	8	Majorité absolue		Majorité absolue	
Mr Thibaut FLEUREAU	14				
Mr David LETEMPLE	14				

Mr Thibaut FLEUREAU et Mr David LETEMPLE-ayant respectivement obtenu 14-voix au 1<sup>er</sup> tour et au 1<sup>er</sup> tour de scrutin sont proclamés élus.

Un extrait de la présente délibération sera adressé d'urgence par les soins de Monsieur le Maire à

**L'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA)**

**Zac Champ du Roy**

**1 rue Turgot**

**02007 LAON**

Et un exemplaire à Madame, Madame la Sous-Préfet de Saint-Quentin.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET  
2026.03.26 14:14:18 +0100  
Ref:10699574-16133688-1-D  
Signature numérique  
le Maire